

Horaires

MAIRIE :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

CYBERCOMMUNE :

Mardi : 15h30 à 18h

Mercredi : 10h à 12h et 14h à 19h

Judi : 15h30 à 18h

Vendredi : 15h30 à 18h

1 samedi sur 2 : 10h à 12h et 14h à 17h

OFFICE DE TOURISME

Du lundi au samedi :

9h30-12h et 14h-18h

Du 1er au 15 septembre :

du mardi au samedi :

9h30-12h et 14h-17h.

CAF :

En mairie, le mardi de 9h à 11h30.

SECURITE SOCIALE :

En mairie, le mardi de 9h à 12h.

Permanences des élus

Tous les adjoints sont disponibles sur rendez-vous. 02 96 74 84 01.

Il vous suffit de téléphoner à la mairie pour prendre rendez-vous ou par courriel. De plus, vous pourrez rencontrer en mairie

- Yves BRIENS : le mardi de 9h à 12h.
- Daniel THORAVALE : le mercredi de 16h30 à 17h30.
- Raymond BLEVAT : le mardi de 9h à 12h.
- Michel CARLUEC : le mercredi de 14h à 16h30.
- Catherine LE JEAN : le mercredi de 10h à 11h.
- Isabelle MAURIN : le jeudi de 14h à 16h.
- Fabienne MACADRE : Tous les jeudi de 14h à 16h.

Fleurissement • Y. Briens

Maire

En 2010, la commission de validation du label « villes fleuries » est passée à Quintin. Après un temps de discussion en mairie afin de présenter le fleurissement actuel de la ville et répondre à un certain nombre de questions, une visite de la ville a eu lieu.

Le résultat nous a été communiqué en fin d'année, le label 4 fleurs est reconduit mais une nouvelle visite aura lieu en 2012 car la commission a émis un certain nombre de réserves.

Si certaines remarques étaient compréhensibles mais inévitables (place 1830 trop encombrée de voitures... mais cet après-midi là, il y avait un important enterrement), d'autres remarques nous obligent à réfléchir et à reposer la question plus générale du fleurissement global de la ville.

La commission a pointé qu'une part très importante est faite au fleurissement hors-sol (bacs, jardinières) pas toujours justifié (bacs individuels gênants pour l'accessibilité, jardinières masquant un espace déjà végétalisé comme à l'étang), elle a également pointé que dans nos massifs, il y a beaucoup de fleurs ou de plantes annuelles ou bisannuelles et peu de vivaces.



Avec l'aide Mme Rondo, architecte paysager au comité départemental du tourisme qui connaît bien Quintin, nous avons commenté la décision, nous sommes retournés sur le terrain pour revoir mais d'un autre œil notre fleurissement, ou pour être plus précis, notre aménagement paysager du centre-ville et de ses abords.

Un certain nombre de points nous sont apparus sous un autre jour. Il est vrai que nous avons

beaucoup de bacs seuls (grand rue, rue aux toiles) installés là parfois pour de bonnes raisons (pour la sécurité, pour empêcher certains stationnements) mais pour d'autres bacs, nous n'avons pas vu la justification, sauf celle de rajouter encore plus de fleurs pour paraître encore plus fleuri.



C'est sans doute des orientations comme celle-là qu'il nous faut modifier. Ne plus fleurir pour fleurir en ajoutant au fil des ans toujours plus de bacs ou de jardinières, mais penser les endroits à paysager, cibler davantage les parties de la ville que l'on veut mettre en valeur.

Tout en continuant notre visite, et suite à la remarque de la commission concernant le manque d'implication de la population dans le fleurissement (tout en reconnaissant le travail effectué dans certaines rues et maisons), nous nous sommes posés la question du partenariat à établir avec les commerçants pour mettre en valeur leur commerce grâce au fleurissement avec l'aide de notre service espaces verts.

Le monument aux morts, l'entrée du centre-ville, le château... Si vous avez le temps, regardez cet espace, tel qu'il est actuellement et imaginez tel qu'il pourrait être si on le paysageait différemment. Avec les conseils de Mme Rondo et de François Hamon, responsable des espaces verts, c'est ce que nous avons essayé de faire tout en gardant la même logique : éviter les bacs, des massifs en pleine terre, végétalisation, mise en valeur du patrimoine. Cela implique une refonte totale de cet espace, mais cela en vaut la peine, j'en suis persuadé.

Poursuivant la visite, nous avons observé le secteur de la Vallée, bel espace là aussi, mais peut mis en valeur, la fontaine, le square sont

masqués par des haies. Ce sera là encore un autre chantier à mener pour nos services pour, à la fois mettre en valeur, rendre visible et attrayant le patrimoine tout en veillant à la sécurité des piétons et des populations fragiles. En conclusion, Un vaste chantier nous attend, un nouveau mode de fleurissement doit et va se mettre en

place. Un fleurissement prenant en compte le développement durable, impliquant une refonte de nos massifs, prônant la qualité plus que la quantité, utilisation d'essences locales vivaces... Le fleurissement devrait être l'affaire de tous et pas seulement celle des espaces verts de la ville. Le fleurissement est là pour faire plaisir,

pour faire envie, non seulement aux visiteurs mais à nous aussi Quintinais, pour nous inciter à redécouvrir notre cité dans tous ses recoins.

WC Chiens, une expérience concluante

● M. Carluéc

Adjoint à la citoyenneté

Depuis l'an dernier, nos amis à quatre pattes peuvent trouver une toilette à toutous à leur convenance auprès de l'étang de Quintin.

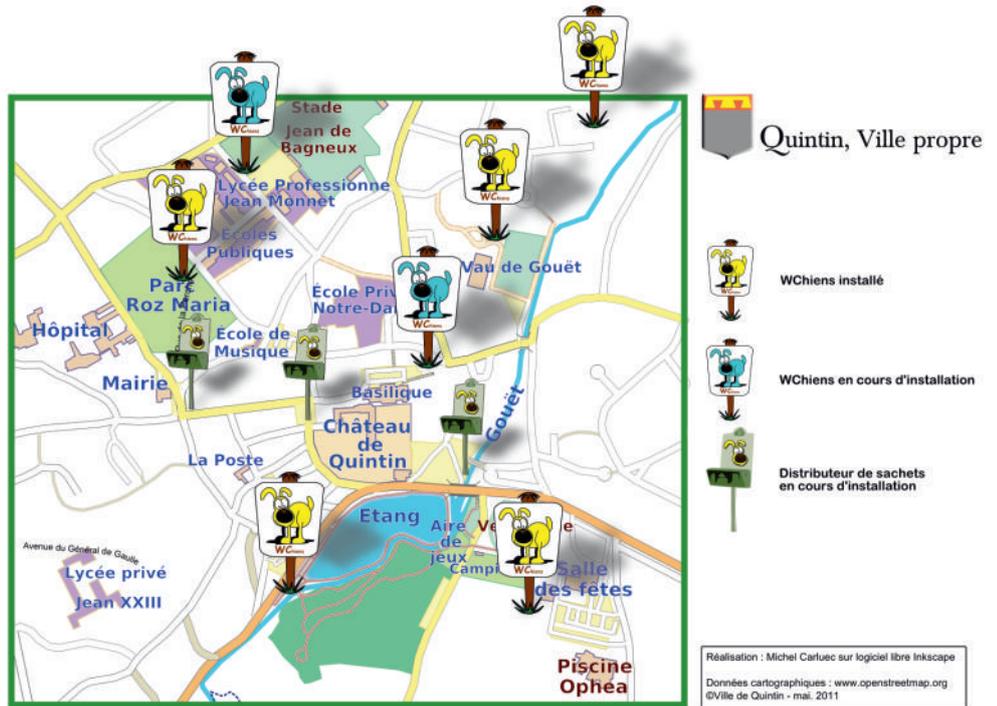
Devant le succès de l'initiative, nous avons multiplié ces lieux d'aisances afin de permettre à leurs maîtres de contribuer à garder notre ville propre. En ce qui concerne le centre-ville, comme il est difficile d'en installer sans nuire à la circulation des piétons, nous allons implanter prochainement des distributeurs de sachets pour que les propriétaires de chiens puissent ramasser les crottes facilement.

Vous trouverez ci-contre le plan de ces différents dispositifs afin d'organiser au mieux la promenade de vos compagnons canins.

Enfin, nous vous rappelons qu'un arrêté municipal n°2009/205, concernant la divagation des chiens ; la non tenue en laisse ; les lieux interdits aux chiens ; le fait de laisser les déjections canines sur

la voie publique, est affiché en mairie. Les contrevenants sont passibles d'un

procès verbal et d'une contravention de 1ère classe (38€).



Les médecins

Maison médicale
« Le Vieux Moulin » à Quintin
02 96 74 89 89.
Docteurs Pigeon, Verdier, Delobel,
Thébault et Geffroy

Cabinet St-Sébastien à Quintin, 02 96
74 95 00.
Docteur Lenorais

Pôle médical de La Villeneuve
à Saint-Brandan, 02 96 79 65 19.
Dr Thomas et Dr Josse (collaboratrice
associée).

Docteur Chancereul de Plaintel,
02 96 32 06 43.

En cas d'urgence médicale,
veuillez composer le **15**

A la Maison Médicale « Le Vieux Moulin »

Neurologue -Violaine Denys
02 96 74 89 89.
Diététicienne -Lydie Carro
02 96 43 76 59.
Orthoptiste - Caroline Lescornec
02 96 62 14 04.
Psychologue clinicienne
Martine Marhadour
02 96 55 36 25.
Neuropsychologue
Emilie Cloarec
06 08 93 10 79
Pédicure - Podologue
Claire Le Chanu 0296749414
Agnès L'Hoste-Huon
0296749162
Orthoptiste - Noémie Guégan
02 96 74 05 23.

Ophthalmologiste

Dr Marc Girault
14, rue de la Vallée
02 96 74 07 07

Infirmières et infirmiers

Mme Rault Catherine
Mme Le Roux Claire
Mme Le Nagard Stéphanie
Mme Raimbault Anne
Et Mme Auffret Régine
14 bis rue de La Vallée - 02 96 74 80 96
* Permanence assurée au cabinet de 8h
à 8h30 tous les jours sauf dimanches et
jours fériés, et de 16h à 17h, tous les
jours sauf les mardis, samedis,
dimanches et jours fériés.

Mme Guénard Nadine
Le Louédec-Blévat Delphine
et Mme Le Gallais Isabelle
Pôle Médical de La Villeneuve
Parc d'activités - St-Brandan
02 96 74 93 98. - 06 85 70 04 50.

* Permanences au cabinet, le lundi,
mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à
9h30, et de 14h30 à 16h sans rendez-
vous - Le mercredi de 14h30 à 16h sans
rendez-vous.
Mme Le Normand Maryse
et M. Le Biannic Bruno
22 rue Rochonen
02 96 74 98 01.
* Soins au cabinet sur rendez-vous.

Les kinésithérapeutes

Rue du Marché aux Chevaux (face
casernes des Pompiers) - 02 96 58 18 83
Soins au cabinet et au domicile
Carole ALLENO (ostéopathe)
Vincent GERARD (ostéopathe).
Joseph LOTOUT

14 bis rue de La Vallée
02 96 74 08 12 sur rendez-vous
Caroline ROLLAND (ostéopathe)

Cabinet d'étiopathie
1 Grand' rue - 02 96 62 35 18
Yann KERDELANT
les lundis, mercredis, vendredis et
samedis.

Les pharmaciens

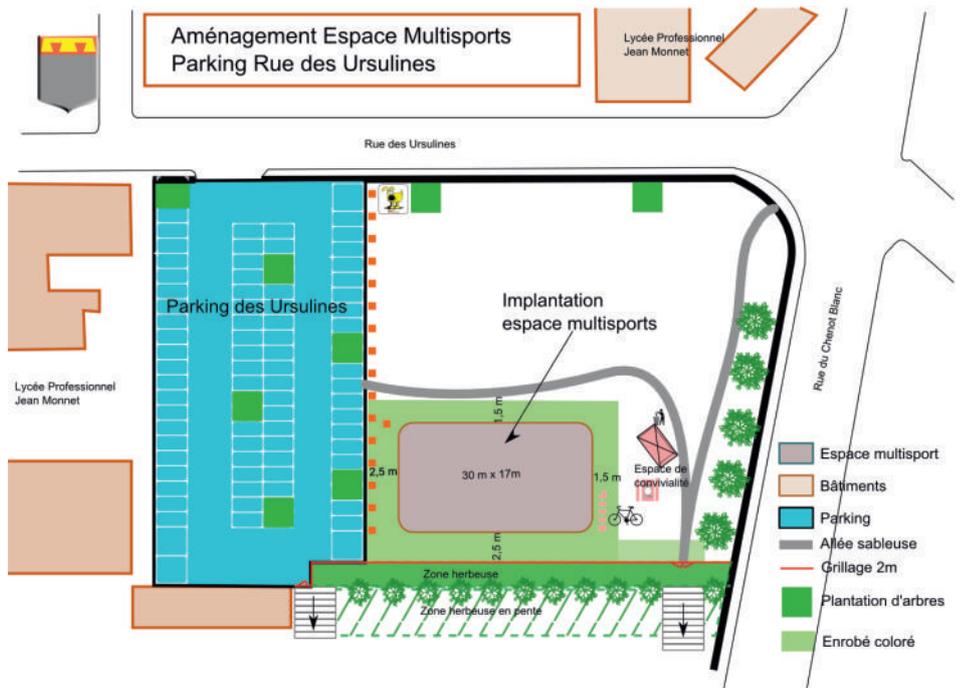
Pour la garde de nuit (de 19h30 au
lendemain 8h30) et pour le dimanche,
l'appel téléphonique au "15" ou « 32
37 » permettra de connaître la
pharmacie de garde du secteur
élargi. Le samedi matin : toutes les
pharmacies sont ouvertes, de 14h à
19h30, une pharmacie est ouverte sur
QUINTIN.

De part les contraintes techniques d'entretien et les contraintes d'utilisation, les équipements sportifs ne sont pas libres d'accès. Ils sont en quelque sorte réservés aux clubs sportifs qui les utilisent dans des créneaux horaires stricts.

Alors, quand on est jeune adolescent (ou pré-adolescent) et qu'on ne fait pas partie d'un club sportif ; ou si on en fait partie et qu'on a envie de "taper le ballon" en dehors des horaires convenus ; hormis jouer sur un parking, en pleine rue (ce qui n'est très fortement, pas recommandé) ou dans notre salon (ce qui n'est pas recommandé non plus) ; on n'a pas la possibilité de le faire.

Or, nos jeunes concitoyens ont le droit d'avoir, eux aussi, leur espace de liberté. C'est pourquoi, nous avons lancé une réflexion sur ce sujet. Et très vite, fore des retours d'expériences de certaines communes (St-Brandan, Lanfains, Trémuson, St-Brieuc...), est venue l'idée de réaliser un terrain qu'on appellera multisports, multiloisirs ou multiactivités (au choix !).

En direction des jeunes, nous avons envisagé de l'implanter sur le stabilisé face au lycée professionnel Jean Monnet. D'une part parce que traditionnellement, cet espace était autrefois un terrain de sports où de nombreux Quintinais y ont rêvé de s'appeler Pelé, Platini ou Kopa... Ensuite, plus prosaïquement, cet espace est à proximité des équipements sportifs, des écoles, collèges et lycées publics et



de l'internat du L.P. Enfin, parce que dans ce quartier il n'est pas rare de rencontrer des "bandes de d'jeuns" qui "squattent" les porches d'entrée des écoles ou les bancs de Roz Maria ou des tribunes du stade Jean de Bagneux... Bref, un lieu propice pour proposer un espace qui leur sera dédié.

Le projet est en cours de réalisation. Déjà, lors du conseil municipal de janvier 2011 nous avons voté le principe d'un tel espace avec une structure semi-ouverte où pourront se jouer du foot (brésilien) du basket, du handball, volley, roller, skateboard... Attendant, un espace

"convivialité" avec un abri, une table, un parking deux-roues, pour admirer les copains (ou copines), discuter et refaire le monde ou admirer son dernier scooter. Nous profiterons de ces travaux pour clôturer le terrain Jean de Bagneux et déporter son entrée vers le bord Nord du terrain afin d'éviter aux piétons l'envie de le traverser de part en part.

Enfin et bien sûr, ce terrain ne sera pas destiné aux associations sinon pendant les horaires scolaires (où les jeunes sont en classe...) où les établissements de la ville pourront également y accéder.



Le Quintinais de Noël 2011 : appel à témoins

Comme chaque année, le mois d'avril voit se réunir nos historiens locaux pour la première réunion de préparation du Quintinais de Noël.

Le but de cette réunion est de choisir le thème du prochain ouvrage.

Cette année donc, l'équipe planchera sur le thème de l'évolution de l'habitat, de l'urbanisation, la mise en place du logement social sur Quintin...

Si vous avez des envies pour participer, avec ou sans talent de rédacteur (un témoignage n'est pas forcément écrit), si vous avez des souvenirs à transmettre aux jeunes générations, ou si vous avez des aspirations de reporter, votre participation sera la bienvenue.

Contactez vite la mairie (Mme Perennes au 02 96 74 84 01 ou par courriel : mairie@quintin.fr)

Où suis-je ?

Tout d'abord un erratum. Lors du précédent quintinais nous vous annoncions que le petit breton était situé au 1, Grand'rue. C'est exact. Mais ce n'est pas la façade du café du Cheval Blanc qui est juste à côté. La présence de cette statuette en deviens que plus mystérieuse. A suivre...

Ce mois-ci une autre photo. Alors, où suis-je ?



Gilbert Bonny

La fête des voisins, 12^{ème} édition... et la 3^{ème} à Quintin !

Cette année encore, la Ville de Quintin s'associe à la Fête Internationale des Voisins qui aura lieu le vendredi 27 mai 2011. N'hésitez pas, parlez-en à vos voisins et venez récupérer le kit de communication en mairie au plus vite.

Le but :

- Favoriser le lien social entre voisins pour contribuer au bien-être de chacun et à la qualité de vie dans les différents quartiers de la ville.
- Donner rendez-vous, au moins une fois par année, à ses voisins afin d'avoir une autre idée de la vie de son immeuble, de son quartier et de ses relations avec ceux qui l'habitent.



12^{ème} ÉDITION

**la fête
des
voisins**
vendredi 27 mai 2011

**6,5 MILLIONS DE PARTICIPANTS
772 MAIRIES ET BAILLEURS PARTENAIRES**

www.immeublesenfete.com

Une initiative de l'association "Immeubles en fête" dans le cadre de la "Fête Européenne des Voisins"

Logos: SÉNAT, République Française, A.M.F. Association des Maires de France, L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT

Les acteurs :

- Vous, vos voisins...
- La Ville de Quintin joue le rôle de promoteur de la fête et de coordinateur des différents quartiers.

Le principe :

Se retrouver autour d'un buffet entre voisins, chacun apportant sa contribution sous forme de boissons ou grignotages. Dans un esprit de simplicité, de convivialité, de solidarité. La fête se déroulera de 18h à 22h (horaires indicatifs).

Les lieux :

Dans la cour ou le hall de votre immeuble, dans votre jardin, dans votre appartement, dans votre maison...

Contacts

Téléphone : 02 96 74 84 01
Fax : 02 96 74 06 53
Courriel : mairie@quintin.fr
Site Internet : www.quintin.fr

Bulletin d'informations pratiques

Place de la Mairie
22800 - QUINTIN
02 96 74 84 01

Directeur de publication : Yves Briens.
Directeur adjoint : Michel Carluet.
Secrétaire d'édition : Béatrice Pérennès.
Conception maquette : Johan Ruellan sur Scribus.
Rédaction : Municipalité de Quintin
Crédit photos : Service communication
Imprimerie : Imprimerie Quintinaise.
Tirages : 1600 exemplaires
Dépôt légal : mai 2011.

Nous remercions le comité de rédaction qui a collaboré à ce numéro ainsi que l'équipe municipale et les différents services.

ADRESSES ET HORAIRES

MAIRIE :

Tél : 02 96 74 84 01.

Fax : 02 96 74 06 53.

Courriel : mairie@quintin.fr

POLICE MUNICIPALE :

Laurent BOULAIRE

02 96 74 84 01. - 06 27 22 75 65.

SALLE DES FETES CAMPING :

Tél : 02 96 74 92 54.

M.J.C. Les Quinconces

Tél : 02 96 74 92 55.

CYBERCOMMUNE

Point formation

rue Léquier

Tél : 02 96 79 64 27.

QUINTIN COMMUNAUTE

2 rue Saint Eutrope

Tél : 02 96 79 62 55.

Fax : 02 96 79 63 11

OFFICE de TOURISME

6 Place 1830

Tél : 02 96 74 01 51.

PISCINE OPHEA

1 rue Fosse Malard

Tél : 02 96 58 19 40.

GENDARMERIE

rue de Moncontour

Tél : 02 96 74 80 17.

CENTRE DE SECOURS

rue du Marché aux Chevaux

Tél : 18

Tél administratif : 02 96 74 93 74.

Déchetterie

"Le Grand Gué"

(ancienne route de Corlay)

02 96 74 86 62

Ouvertures :

Lundi : 9h-11h45 - 14h-17h45

Mardi : 9h-11h45

Mercredi : 14h-17h45

Vendredi : 9h-11h45

Samedi : 9h-11h45 - 14h-17h45